



**ASSEMBLEE GENERALE D'INSTALLATION  
29 NOVEMBRE 2021 à SUD MANAGEMENT**

**N° 2021 – 31**

**OBJET : ELECTION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES MARCHES  
DE LA CCI**

Nombre de sièges : 42

Nombre de membres élus en exercice ayant voix délibérative : 42

Quorum : 22

Nombre de membres élus votants : 35 dont 8 procurations

Majorité : 18

Nombre de voix pour : 35

Nombre de voix contre : 0

Nombre de refus de vote : 0

Nombre d'abstentions : 0

ADOPTE (X)

REFUSE ( )

**VU** l'article 2.5.1. du Règlement Intérieur disposant que le Président et les membres des commissions réglementées doivent être désignés lors de la séance d'installation ;

**VU** l'article 5.3.2. du Règlement Intérieur précisant la composition de la Commission Consultative des Marchés ;

**CONSIDERANT** que les membres de la Commission Consultative des Marchés ne peuvent être membres du Bureau, délégués du Président, du Trésorier ou du Trésorier Adjoint, membres de la Commission des Finances, membres de la Commission de Prévention des Conflits d'Intérêts, Membres Associés ou Conseillers Techniques ;

**CONSIDERANT** la liste de candidats proposée par le Président :

<u>Président</u>	Sébastien MOAL
<u>Membres</u>	Denis IMBERT Andrée AKRICH
<u>Suppléants</u>	Philippe WENDEL Laure LECHERTIER Julien MINER

#### **L'ASSEMBLEE GENERALE**

**ELIT** à l'unanimité, par 35 voix sur 35, les membres de la Commission Consultative des Marchés suivants :

<u>Président</u>	Sébastien MOAL
<u>Membres</u>	Denis IMBERT Andrée AKRICH
<u>Suppléants</u>	Philippe WENDEL Laure LECHERTIER Julien MINER.

Fait à Agen, le 29 novembre 2021

**LE PRESIDENT**

**Frédéric PECHAVY**

